



HUÎTRES Marennes Oléron

OSTRÉICULTEURS AFFINEURS



L'AUTHENTIFICATION

SUR LA BOURRICHE

Fine/Spéciale de Claire IGP

- 1- Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* »
- 2- Bandeau spécifique de la charte graphique
- 3- Logo IGP



Fine de Claire Verte

- 1- Couvercle spécifique
- 2- Etiquette sécurisée
- 3- Numérotation unique



Pousse en Claire

- 1- Couvercle spécifique
- 2- Etiquette sécurisée
- 3- Numérotation unique
- 4- Livret explicatif digitalisé



SUR L'ETIQUETTE SANITAIRE



- 1- Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* »
- 2- Logo Huîtres Marennes Oléron
- 3- Dénomination **Fine de Claire** ou **Spéciale de Claire**

- 1- Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* »
- 2- Logo Huîtres Marennes Oléron

- 3- Dénomination **Fine de Claire Verte Label Rouge**
- 3- Dénomination **Pousse en Claire Label Rouge**
- 4- Etiquette spécifique

LA MISE EN VENTE

DANS LA PUBLICITE

- 1- Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* »
- 2- Logo IGP (taille min : 15mm)
- 3- Qualité : Fine de Claire / Spéciale de Claire
- 4- Calibre : N° 1, 2, 3, 4, 5
- 5- Prix au Kg
- 6- Origine : mention « Elevées en France »



- 1- Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* »
- 2- Logos IGP et Label Rouge (taille min : 15mm)
- 3- Qualité : Fine de Claire Verte / Pousse en Claire
- 4- Calibre : N° 1, 2, 3, 4, 5
- 5- Prix au Kg
- 6- Origine : mention « Elevées en France »

Interdiction d'amalgamer les huîtres certifiées IGP avec d'autres origines NON IGP et/ou des huîtres ne bénéficiant pas du Label Rouge

SUR LE LIEU DE VENTE



Dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* » + logo IGP ou IGP + Label Rouge
La qualité : Fine de Claire/Spéciale de Claire/Fine de Claire Verte Label Rouge/Pousse en Claire Label Rouge
« Elevées en France » + prix au Kg

LA FACTURATION

Fine/Spéciale de Claire IGP




- 1- La dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* IGP »
- 2- La qualité : *Fine de Claire* ou *Spéciale de Claire*

Fine de Claire Verte & Pousse en Claire

- 1- La dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* IGP »
- 2- La qualité : *Fine de Claire Verte Label Rouge* ou *Pousse en Claire Label Rouge*

LA CERTIFICATION

Signes officiels de l'origine et de la qualité

Dénomination (appellation)	Huîtres Marennes Oléron	
Signes officiels	 IGP	 IGP & Label Rouge 
Qualité	Fine de Claire / Spéciale de Claire	Fine de Claire Verte / Pousse en Claire
Origine des huîtres élevées	Littoral atlantique français	
Origine affinage en claire	Zone géographique IGP Marennes Oléron : Bassin de Marennes Oléron	
Origine conditionnement	Zone géographique IGP Marennes Oléron : Bassin de Marennes Oléron	
Contrôle affinage	Autocontrôle	
Contrôle expédition	+	
Contrôle produit fini	Service qualité et organisme certificateur (Bureau Veritas)	
Contrôle externe	Réalisé tous les ans par Bureau Veritas	

LES RISQUES ENCOURUS

Tout comme les appellations Cognac ou Champagne, la dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* » bénéficie d'une protection qui repose sur des dispositions réglementaires spécifiques aux IGP à l'échelle européenne et nationale.

Ces règles s'appuient notamment sur la tromperie, la lutte contre les fraudes, la concurrence déloyale, le parasitisme (qui consiste à profiter de la réputation attachée aux IGP sans se soumettre aux mêmes contraintes) et la contrefaçon.

L'utilisation de la dénomination « *Huîtres Marennes Oléron* » (ou d'une partie de celle-ci), ainsi que toute imitation ou évocation... pour des produits comparables ne s'inscrivant pas dans la démarche IGP est **interdite et susceptible de poursuites civiles ou pénales.**

- Les atteintes ou fraudes aux IGP sont passibles de peines allant jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende (article L. 431-2 du code de la consommation).
- La pratique commerciale trompeuse, peut entraîner une amende d'un montant allant jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen, calculé sur les trois derniers chiffres d'affaires annuels connus à la date des faits, ou à 50 % des dépenses engagées pour la réalisation de la publicité ou de la pratique constituant ce délit (article L. 121-2 et L. 441-1 du code de la consommation).

La DGCCRF est en charge des contrôles de la réglementation qui s'applique à la commercialisation de ces huîtres sous signe de qualité (IGP et Label Rouge).

GRUPEMENT QUALITE HUÎTRES MARENNES OLÉRON - SERVICE CONSOMMATEURS - Rue Sergent Lecêtre, CS 60 0002 - 17320 Marennes - FRANCE / Mail : info@huitresmarennesoleron.com / Tel. : +33 5 46 85 06 69